



Au collège des Bourgmestre et Echevins
de la commune de Reisdorf
2, place de l'Eglise
L – 9391 Reisdorf

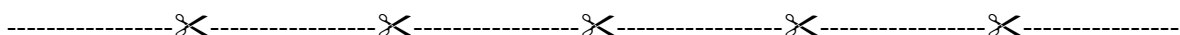
Concerne : Abonnement à la « Night Card Reisdorf »

En sa séance publique du 18 décembre 2015, le conseil communal a approuvé une convention relative au service « Night Rider ». En cette même séance, le prix de la « Night Card » a été fixé à 30 € (jusqu'à 26 ans) respectivement à 60 € (à partir de 27 ans).

L'acquisition de la « Night Card » permet à son titulaire d'utiliser le service « Night Rider » à volonté (selon la disponibilité et selon les conditions du transporteur) pour autant que le lieu de départ ou le lieu de destination soit situé sur le territoire de la commune de Reisdorf.

La « Night Card » personnalisée sera valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et pourra être retirée à la commune de Reisdorf.

Le collège des bourgmestre et échevins



Demande pour l'abonnement à la « Night Card »

Indication sur ma personne (écrire lisiblement)

Numéro national de la sécurité sociale : ____ / __ / __ / ____ (indiquer le numéro exact)

Nom et prénom : _____

Rue et n°. _____

CP et localité : _____

GSM : _____ E-mail : _____

Date : _____ Signature du requérant * _____

*Signature du père, de la mère ou du tuteur en cas de minorité du requérant

Réservé à l'Administration Communale

- N° de la « Night Card » _____ Nouvelle carte :
- Date d'acquisition _____ Prolongation :
- Valable pour l'année _____